



**Réunion plénière de haut niveau
de la soixantième session de l'Assemblée Générale de l'ONU
New York, 14-16 septembre 2005**

La réalisation des OMD exige la mise en place d'un véritable partenariat

**Déclaration de la CIDSE - Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité
Ayant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU**

Alors que les dirigeants du monde se rencontrent à New York pour le Sommet Mondial 2005 pour discuter les progrès réalisés dans la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), ils devraient se rappeler que des millions de gens du monde entier les regardent.

Le succès du Sommet sera fonction d'un résultat montrant leur réel engagement pour un changement radical de l'approche du développement, en constituant un authentique partenariat avec les populations des pays en développement. En tant que réseau d'agences catholiques de développement, la CIDSE est convaincue que le partenariat pour le développement doit se fonder sur le principe d'obligations mutuelles, s'écartant de la politique des bailleurs décidée en haut pour le bas, de conditionnalités et de promesses non tenues, ainsi que sur le principe de subsidiarité qui impose que les politiques soient conçues et appropriées là où elles sont mises en œuvre.

Ceci requiert :

- Un changement radical dans le processus suivi pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), qui a surtout prouvé qu'il n'était qu'un spectaculaire exercice de « poudre aux yeux » sans aucun véritable changement de politique.
- L'intégration des OMD dans le cadre plus large de valeurs et de principes contenus dans les diverses conventions des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels. Ceci est fondamental étant donné le risque avec la tendance actuelle de ne pas faire de distinction entre bonnes et mauvaises pratiques. Alors que les indicateurs concrets établis pour les OMD représentent un pas dans la bonne direction vers un contrôle des responsabilités, il existe un réel danger lorsqu'une approche centrée sur des cibles faisant peu de cas des processus est adoptée. Elle ne parvient pas, par exemple, à différencier un régime totalitaire réduisant de moitié la pauvreté en se fondant sur la division ethnique et un Etat permettant aux pauvres de participer activement aux processus budgétaires. De même, il y a le réel danger que des politiques controversées, telles que la privatisation des services de base, soient adoptées au nom des OMD sans prendre en compte leur impact à long terme sur une redistribution équitable des biens nationaux. Ce n'est que par l'adoption d'un tel processus, qu'une analyse de la pauvreté et stratégies de réduction de la pauvreté pourront convenablement incorporer une approche multidimensionnelle fondée sur les droits.
- Toutes les institutions internationales censées travailler dans la sphère du développement, en particulier, mais pas uniquement, les Institutions financières internationales et l'Organisation mondiale du commerce, doivent être tenues comptables de l'obligation d'observer la loi internationale, y compris la Convention internationale sur les Droits économiques, sociaux et culturels..

- Un changement radical dans le processus actuel de développement du haut vers le bas qui ignore le savoir, la participation et les solutions locales au nom d'un calendrier mondial et d'objectifs mondiaux. Les OMD ne doivent pas devenir une nouvelle conditionnalité liant les gouvernements aux objectifs internationaux, sans tenir compte de leurs propres priorités nationales. Les OMD doivent être fixés précisément dans le cadre d'un contexte d'élaboration de politique macroéconomique et de déséquilibres de pouvoir étayant une telle formulation politique.

La pré-condition de ce changement, est une plus grande participation des pauvres et des pays au sein des structures de gouvernance économique mondiale.

La clé de tout progrès dans cette direction est la reconnaissance que les pays doivent contrôler les prises de décision économiques, sociales et politiques et doivent être responsables des politiques adoptées, et en premier lieu envers leurs populations. A son tour, la politique institutionnelle internationale doit être réformée pour tenir compte des réalités politiques locales, en particulier des besoins des pauvres.

Ceci requiert :

- Une modification de la composition des Conseils d'administration de la Banque Mondiale et du FMI. La répartition des droits de vote doit être rééquilibrée, un système de vote officiel doit être mis en place et les dirigeants des organisations doivent être sélectionnés en fonction de leur mérite et non de leur nationalité, au moyen de processus ouverts et transparents.
- Un contrôle réellement démocratique de la Banque Mondiale, du FMI et de l'OMC, par une surveillance par les parlements et la société civile. Ceci exige nécessairement une plus grande transparence de la part de ces institutions qui devront mettre à disposition des parties prenantes intéressées et, de manière générale, publier transcriptions, minutes et documents importants issus des réunions du Conseil d'Administration, ainsi qu'un plus grand contrôle des décisions prises par le personnel des institutions. Cela facilitera, à partir de ces informations, des débats sur les orientations et politiques des institutions dans les parlements de chaque état membre, comme cela se pratique déjà dans certains pays.
- Renforcer la capacité des principales parties prenantes à produire des options de choix politiques, y compris en entreprenant un examen des compromis économiques, sociaux et politiques liés aux diverses voies politiques. Ceci doit être l'un des éléments nécessaires de l'architecture des Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) en cours de révision afin de réunir tous les acteurs (y compris Banque Mondiale et FMI) au sein d'un forum de prise de décision national fondé sur le partenariat.
- Renforcer le Conseil Economique et Social afin qu'il ne reste pas une instance onusienne peinant à contrôler la coopération au développement, mais devienne une instance de haut niveau pour les questions de justice économique et sociale. Il doit être renforcé pour prendre la tête du travail de cohérence et de logique du cadre monétaire, financier et commercial international, fondé sur des objectifs de développement internationalement agréés et les droits humains.

En sus de ces réformes, atteindre les OMD signifie s'assurer que le calendrier du commerce mondial soit aligné sur une approche du développement humain fondée sur les droits.

Il faut manifester une volonté politique beaucoup plus forte pour que le commerce travaille au développement. La priorité des négociations commerciales multilatérales et bilatérales doit abandonner la promotion d'une libéralisation ne bénéficiant qu'à quelques puissants acteurs pour promouvoir un développement durable bénéficiant aux pauvres.

Ceci requiert :

1. – De donner clairement la priorité à l'amélioration des règles du commerce agricole

L'agriculture est non seulement cruciale pour les petits producteurs mais est également la clé de la sécurité alimentaire, d'une plus large croissance économique et d'un développement durable pour les pays en développement. Le déséquilibre de pouvoir entre le 1,3 milliard de travailleurs agricoles et fermiers et le faible nombre de négociants internationaux et de grands distributeurs menace les moyens d'existence des fermiers du monde entier.

2. – La fin des distorsions d'un commerce générateur de pauvreté

- L'OMC doit pleinement adopter le concept souscrit dans le Consensus de Monterrey de commerce comme moteur du développement. L'OMC doit reconnaître les OMD comme objectif primordial.
- Toute perte de revenus des pays en développement due à la libéralisation du commerce (baisse des tarifs et érosion des préférences commerciales) doit être compensée par des concessions commerciales ou une aide au développement de la part des pays développés.
- Les pays du nord doivent substantiellement réformer leurs régimes de subventions agricoles afin de mettre fin au « dumping » des produits sur les marchés mondiaux. L'élimination des subventions américaines sur le coton et la réforme du régime sucrier de l'Union européenne sont deux priorités spécifiques. Les pays en développement importateurs doivent avoir la possibilité d'imposer des taxes sur les importations subventionnées par un tarif équivalent aux subventions.

3. - Promouvoir une agriculture et un développement rural œuvrant pour les pauvres

- Les pays en développement doivent avoir le droit de déterminer la nature et l'étendue de leurs engagements tarifaires. Les pays les moins avancés ont besoin d'un traitement spécial incluant un accès sans taxes et sans quotas aux marchés des pays plus riches ainsi qu'une exemption de toute réduction d'engagements. Les accords commerciaux internationaux doivent être rééquilibrés en garantissant aux pays en développement le droit à protéger leurs frontières par des quotas et/ou des restrictions quantitatives tant que subsistent les subventions du Nord.
- Conformément à ses propres besoins alimentaires, de sécurité de ses moyens d'existence ainsi que de son développement rural, chaque pays en développement doit pouvoir protéger les produits provenant de son agriculture. En cas de chute des prix ou d'une augmentation importante du volume des importations, des mécanismes spéciaux de sauvegarde doivent offrir aux pays en développement la possibilité de protéger les petits fermiers, y compris en soustrayant toutes les récoltes nécessaires à la sécurité alimentaire aux engagements de réduction tarifaire, soit en augmentant les mesures tarifaires soit par des mesures non tarifaires telles que les restrictions quantitatives.
- Les pays en développement doivent se voir accorder la flexibilité de développer des politiques nationales (stabilisation des prix, gestion des ressources...) répondant aux défis agricoles des pays pauvres. Communautés locales et secteur privé national doivent pouvoir protéger et promouvoir certaines pratiques agricoles durables, tout en reconnaissant la responsabilité du rôle des gouvernements nationaux et des institutions internationales pour s'engager vers de meilleurs modèles.

Ces réformes structurelles sont la condition préalable à toute tentative d'atteinte des objectifs que les Nations Unies ont fixés pour elles-mêmes dans la Déclaration du Millénaire. La garantie d'un financement additionnel et la réforme du système d'aide international sont urgentes et nécessaires à ces réformes.

Jusqu'à présent l'action des pays de l'OCDE tels que ceux de l'Union européenne fixant un calendrier au 0,7%, ainsi que l'adoption de la déclaration de Paris sur l'harmonisation des bailleurs sont de petits pas dans la bonne direction. De manière générale toutefois, les dirigeants mondiaux, en particulier du monde riche, ont déçu les attentes. Si l'on veut mettre un visage humain sur l'échec du G8 à prendre des décisions ambitieuses sur l'aide, la dette et le commerce, cela signifie qu'au lieu de toutes les 3 secondes, un enfant en Afrique mourra toutes les 3,5 secondes. Cette inaction, pur résultat d'un manque de volonté politique, est immorale. S'ils sont sérieux quant à la

démonstration de leur suprématie internationale, les chefs d'Etat devront se résoudre à prendre des décisions urgentes et déterminées lors du Sommet.

En termes concrets, ceci requiert :

- L'annulation totale des dettes non remboursables, sur base des besoins en développement humain, financée par la vente de l'or du FMI et les augmentations des contributions bilatérales à l'allègement de dette. Un accord dans ce sens devrait être trouvé avant la fin de ce Sommet.
- L'annonce par tous les bailleurs de l'OCDE de leur calendrier pour atteindre la cible onusienne des 0,7% du RNB versés à l'APD. Outre les 0,7%, il faut conclure un accord mondial lors du Sommet, pour l'adoption d'au moins une forme de taxe internationale augmentant considérablement l'argent disponible pour l'éradication de la pauvreté. La CIDSE prend bonne note de la discussion actuelle au sein de l'Union européenne sur l'introduction d'une taxe aérienne. Tout en plaidant en faveur de la valeur d'une taxe mondiale non seulement génératrice de ressources prévisibles mais également réductrice des effets négatifs de la mondialisation, la CIDSE souligne l'importance de l'adoption d'une taxe sur les transactions de change.
- La mise en place de systèmes de responsabilité des bailleurs quant à leurs engagements d'aide et d'efficacité de leur aide, au niveau du gouvernement récipiendaire et au niveau mondial. Ceci requiert évidemment que les bailleurs de l'OCDE en finissent avec leur pratique consistant à prendre comme signal automatique pour les versements de leur aide le fait que le gouvernement bénéficiaire a un accord de programme avec le FMI. Il est également important que les bailleurs de l'OCDE conviennent d'indicateurs concrets pouvant être contrôlés au sein de la déclaration de Paris, en lien avec les directives du CAD sur l'efficacité de l'aide, et que ceux-ci soient publiés à la fin du Sommet.

Beaucoup d'espoirs ont été placés dans ce Sommet. La grande manifestation publique de cette attente en sera les millions de personnes du monde entier portant un bandeau blanc le 10 septembre, comme appui symbolique aux demandes de l'Appel mondial d'action contre la pauvreté (GCAP) dont la CIDSE est un membre actif. Ce groupe en appelle à des décisions ambitieuses d'augmentation de l'aide tout en veillant à ce qu'elle atteigne réellement les pauvres, l'annulation de toutes les dettes qui empêchent les pays pauvres d'investir pour leur propre développement, et le changement des règles commerciales afin qu'elles bénéficient réellement aux pauvres en 2005.

Echouer à se mettre d'accord sur un ensemble de réformes telles que celles présentées dans ce document, serait bien plus qu'un échec à répondre aux attentes de millions de gens, ce serait un constat public d'échec. Ce qui signifierait que le monde n'a pas la volonté politique d'empêcher la tragédie humaine qui se joue actuellement comme une mère qui, impuissante, regarde mourir son enfant, en raison simplement du manque des éléments essentiels à la survie humaine. Vous avez un rôle à jouer pour empêcher que cela se produise.

Pour reprendre les mots de Nelson Mandela : *« Certaines générations sont appelées à être grandes. C'est peut-être le cas de la vôtre. Laissez donc s'épanouir votre grandeur. Ce ne sera évidemment pas simple. Mais l'étouffer serait un crime contre l'humanité, contre lequel j'appelle l'humanité toute entière à s'élever ».*

La CIDSE (Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité) est une coalition de 15 organisations catholiques de développement établies en Europe et en Amérique du Nord qui partagent une vision commune sur l'éradication de la pauvreté et la justice sociale ainsi qu'une même stratégie à propos des programmes de développement, de l'éducation au développement et du plaidoyer. Les activités de plaidoyer de la CIDSE couvrent les thèmes suivants: commerce et sécurité alimentaire, ressources allouées au développement, gouvernance mondiale, politique de développement de l'Union européenne ainsi que sécurité et développement.

CIDSE – 16 Rue Stévin – B-1000 Bruxelles, Belgique
Tél. (32)2.230.77.22 – télécopie : 230.70.82. – courriel saldanha@cidse.org – <http://www.cidse.org>T